

Cabinet de la **SCP BRIFFOD-PUTHOD-CHAPPAZ**
Avocats au Barreau de BONNEVILLE
Immeuble «La Résidence », 111 Rue du Pont, 74130 BONNEVILLE
briffod-puthod@wanadoo.fr

**AVIS DE VENTE AUX ENCHÈRES PUBLIQUES EN UN LOT UNIQUE
D'UN LOGEMENT TYPE 3, D'UN EMPLACEMENT DE STATIONNEMENT ET D'UNE CAVE**
sis sur la Commune de **VIUZ-EN-SALLAZ** (Haute-Savoie), Lieudit « Boisings »,
7 Impasse du Buisson, dans une copropriété dénommée LE BUISSON

MISE A PRIX : 60.000 € (SOIXANTE MILLE €UROS), frais en sus

Fixée au **JEUDI 10 DÉCEMBRE 2020 à 14 heures**, à l'audience du Juge de l'Exécution du Tribunal Judiciaire de BONNEVILLE (74130), au Palais de Justice de ladite ville.

A la requête de la Caisse Régionale de Crédit Agricole Mutuel des Savoie dénommée **CRÉDIT AGRICOLE DES SAVOIE**, Société Coopérative à capital et personnel variables régie par le Livre V du Code Rural, inscrite au Registre du Commerce et des Sociétés d'ANNECY sous le numéro 302 958 491, dont le siège social est sis PAE Les Glaisins, 4 Avenue du Pré Félin, ANNECY-LE-VIEUX - 74985 ANNECY CEDEX 9, prise en la personne de ses représentants légaux domiciliés en cette qualité audit siège, ayant pour avocat la **SCP BRIFFOD-PUTHOD-CHAPPAZ**.

DÉSIGNATION DES BIENS : sur la Commune de **VIUZ-EN-SALLAZ** (Haute-Savoie) – 74250, Lieudit « Boisings », 7 Impasse du Buisson, dans un ensemble immobilier soumis au régime de la copropriété cadastré **section D n°2725** (06a 26ca) et **n°3738** (48ca), **soit les lots** :

- **n°1** : *un logement type 3 d'une surface de 69 m² (loi Carrez)*, situé au rez-de-chaussée du bâtiment et comprenant : une entrée, une cuisine ouverte sur un salon / séjour, deux chambres, une salle d'eau et des toilettes indépendantes. Et les 124/1.003èmes de la propriété du sol et des parties communes générales.

- **n°15** : *un emplacement de stationnement* situé à l'arrière du bâtiment, côté cour intérieure et portant le n°2. Et les 3/1.003èmes de la propriété du sol et des parties communes générales.

- **n°8** : *une cave* située au rez-de-chaussée du bâtiment et portant le n° cave 2. Et les 2/1.003èmes de la propriété du sol et des parties communes générales.

Tels que lesdits biens existent, se poursuivent et comportent avec tous immeubles par destination pouvant en dépendre, sans aucune exception ni réserve.

OCCUPATION : Aux termes du procès-verbal de description dressé le 20 janvier 2020, le logement est vide de toute occupation.

Le tout plus amplement décrit au P.V. de description dressé par la SAS SAGE ET ASSOCIES, Huissiers de Justice au FAYET, le 20.01.2020 et annexé au cahier des conditions de vente contenant les clauses et conditions de la vente, déposé le 16.03.2020 au Secrétariat-Greffe du Juge de l'Exécution du Tribunal Judiciaire de BONNEVILLE sous le n°20/00398, où chacun peut en prendre connaissance.

VISITE : une visite sera organisée par la SAS SAGE ET ASSOCIES, Huissiers de Justice, le **VENDREDI 27 NOVEMBRE 2020** de 14 heures à 15 heures.

ENCHÈRES : en conformité de l'article R.322-40 du Code des Procédures Civiles d'Exécution, les enchères ne seront reçues que par le ministère d'un avocat inscrit au Barreau de BONNEVILLE (74).

RENSEIGNEMENTS : pour plus de renseignements, s'adresser :

- au Cabinet de la **SCP BRIFFOD-PUTHOD-CHAPPAZ**, Avocats – (Tél. 04.50.97.00.07),
- au Greffe du Tribunal Judiciaire de BONNEVILLE où le cahier des conditions de vente est déposé – (Tél. 04.50.25.48.00).

Fait et rédigé à BONNEVILLE, le 13 octobre 2020.

SCP BRIFFOD PUTHOD CHAPPAZ